

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil seize, le 16 juin à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Pierre OSER, Jean RACINE, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires et Jean-Luc PIANZI, membre suppléant.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Marielle BANDELIER, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Claude BRUCKERT, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Dominique TRELA.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Josette BESSE à Jean-Claude TOURNIER, Anissa BRIKH à Sophie GUYON, Frédéric ROUSSE à Didier MATHIEU, Robert NATALE à Pierre OSER, Cédric PERRIN à Marie-Lise LHOMET, Dominique TRELA à Jean-Luc PIANZI.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 9 juin	Jeudi 9 juin	En exercice	41
		Présents	30
		Votants	36

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

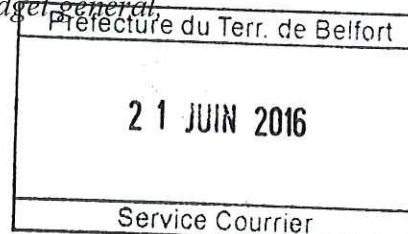
Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Sophie GUYON est désignée.

2016-04-03 Service Général-Décision modificative n°1

Rapporteur : Denis BANDELIER

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2016-03-13D relative au vote du BP 2016 du budget général,



Il convient de procéder aux écritures suivantes :

Changement d'imputation :

- Changement d'imputation cabanes du Verchat – reversement SPL dans le cadre de la convention « cabanes des Grands Reflets » et transfert au chapitre 21

Investissement Chap 23: Dépenses : compte 2318 :	- 917 600.00 €
Investissement Chap 23: Dépenses : compte 238 :	+917 600.00 €
Investissement Chap 23 : Recettes : compte 238 :	+917 600.00 €
Investissement : Dépenses : compte 2138 :	+917 600.00 €

- Changement d'imputation paiement étude Fonteneilles – reversement SPL dans le cadre de la convention « d'études préalables à l'aménagement des Fonteneilles»

Investissement Chap 20: Dépenses : compte 2031 :	- 27 600.00 €
Investissement Chap 23: Dépenses : compte 238 :	+27 600.00 €

- Changement d'imputation récupération du FCTVA en fonctionnement

Investissement Chap 040: Dépenses : compte 102291 :	+30 000 €
Fonctionnement Chap 042: Recettes : compte 777 :	+30 000 €

Augmentation de crédits :

- Suite à la notification de la Préfecture concernant le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour l'année 2016, il convient d'augmenter les crédits en dépenses de fonctionnement.

FPIC 2016 : 49 043 €

FPIC 2015 : 9 357 €

FPIC budgétisé au BP 2016: 10 000 €

Fonctionnement Chap 014 : Dépenses : compte 73925 :	+39 043 €
---	-----------

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- d'approuver la décision modificative n°1 du Budget Général selon le tableau ci-dessous

90053 Code INSEE	Communauté de Communes du Sud Territoire Budget Général (60000)	DM n°1 2016
---------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

FCTVA F/ chgt input*cabanes rbst SPL/ chgt input f

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-73925-020 : Fonds de péréquation ressources intercommunales et communales	0,00 €	39 043,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	39 043,00 €	0,00 €	0,00 €
R-777-020 : Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	39 043,00 €	0,00 €	30 000,00 €
INVESTISSEMENT				
D-102291-020 : Reprise sur F.C.T.V.A.	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2031-90 : Frais d'études	27 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	27 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2138-023 : Autres constructions	0,00 €	917 600,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	917 600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2318-023 : Autres immobilisations corporelles	917 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-238-023 : Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	0,00 €	917 600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-238-90 : Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	0,00 €	27 600,00 €	0,00 €	0,00 €
R-238-023 : Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	917 600,00 €
TOTAL 23 : Immobilisations en cours	917 600,00 €	945 200,00 €	0,00 €	917 600,00 €
Total INVESTISSEMENT	945 200,00 €	1 892 800,00 €	0,00 €	917 600,00 €
Total Général		986 643,00 €		947 600,00 €

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication ou notification le

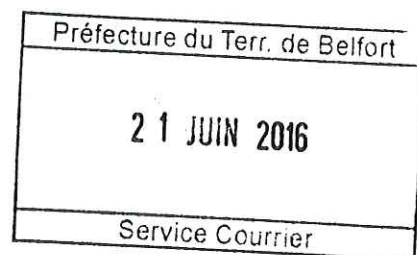
Le Président,

Le Vice-Président
Pierre OSER



Le Président,

Le Vice-Président
Pierre OSER



1. The first part of the document is a list of the names of the members of the committee who have been appointed to study the problem of the...
2. The second part of the document is a list of the names of the members of the committee who have been appointed to study the problem of the...
3. The third part of the document is a list of the names of the members of the committee who have been appointed to study the problem of the...